

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

*Des commerces d’ici, des produits et services d’ici, des gens d’ici*

**Le Conseil québécois de la franchise :**

**un réseau de 460 bannières toujours présent malgré la tourmente de la COVID-19**

Montréal, le 14 avril 2020 – Le Conseil québécois de la franchise (CQF) salue le projet Panier Bleu et son soutien envers les commerçants québécois. Le CQF réunit un vaste réseau d’entrepreneurs québécois de 460 bannières de différents secteurs ayant à cœur de rendre leurs produits et services accessibles en ligne pendant la crise de la COVID-19.

« *Plusieurs initiatives sont déployées partout pour permettre aux Québécois et aux entreprises d’affronter cette crise exceptionnelle. Nos membres contribuent aussi à ce vaste mouvement collectif de solidarité,* souligne Christian Champagne, président et directeur général du CQF. *Dans l’alimentation, la santé, la restauration, les soins personnels, les services spécialisés et plusieurs autres domaines, chacun s’engage pour faciliter la vie des gens et des familles d’ici durant cette épreuve. La présence en ligne de nos membres et l’accès qu’ils y donnent à leurs produits et services en témoignent.*»

De grands pans d’industries majeures sont constitués de franchises. Par exemple, en restauration, le quart des commerces québécois prennent une telle forme. Quant aux soins de santé, la franchise y représente un point de vente sur cinq. Les franchises, c’est aussi plus de 406 000 emplois directs et indirects pour autant de Québécois, soit environ 10 % des emplois au Québec. Les bannières présentes chez nous sont donc des créatrices de richesse importantes. Plus de la moitié ont leur siège social ici, et les commerces franchisés sont présents à 80 % en région. Les propriétaires de ces franchises sont des Québécois qui vivent ici et font rouler notre économie.

**Quelques chiffres sur la franchise au Québec**\*

– **Volume d’affaires** : Le volume d’affaires des enseignes québécoises a été de près de 20 milliards $ en 2016. Plus de 60 % des ventes des franchiseurs proviennent de l’activité de trois secteurs : soins de santé, alimentation et restauration.

– **Emplois** : Près de 345 000 emplois sont directement liés aux activités des enseignes québécoises en 2016, soit plus de 4 % du nombre total d’emplois chez nous. Les principaux domaines sont la restauration (70 680), l’automobile (66 990), l’alimentation (69 670), les services spécialisés (44 940) et les soins de santé (36 170).

– **Valeur ajoutée sur le PIB** : L’impact sur le PIB de l’activité des commerces franchisés québécois représente environ 6,5 % PIB québécois.

**À propos du CQF**

Le Conseil québécois de la franchise regroupe les franchiseurs, franchisés et fournisseurs de l’industrie de la franchise au Québec. Avec plus de 8000 franchisés et au-delà de 460 franchiseurs, ce secteur est l’un des plus dynamiques et il contribue sans relâche à la création d’emplois ici.

\* *Analyse économique de l’industrie de la franchise au Québec,* Raymond Chabot Grant Thornton, juin 2018.

– 30 –

**Source :** CQF

**Pour renseignements et entrevue :** Christian Champagne, président et directeur général

(514) 984-7737 ― cchampagne@cqf.ca